
DU CADASTRE

ET

DE SON AMÉLIORATION.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DES PLANS PAR MASSES DE CULTURE.

CHAPITRE I^{er}.

*Idée du Cadastre. — Ses commencemens
en France.*

« POINT d'impôt supportable, tel léger qu'il
» soit, s'il n'est réparti proportionnellement
» à la fortune de chacun; et point de bonne
» répartition sans un cadastre. »

Cette vérité, que M. le comte de la Pasture a
proclamée à la tribune de la chambre des députés,
le 27 mars 1816, a été reconnue dans tous
les temps et presque dans tous les lieux; aussi

la plupart des peuples qui ont établi des impôts sur les propriétés foncières ont-ils désiré ou exécuté des cadastres.

L'utilité de cette opération n'est plus contestée en France ; mais on dispute encore sur la manière dont il convient de l'exécuter. Les uns, séduits par la facilité d'un arpentage par masses de culture, voudraient qu'on s'en tint à ce mode d'opération ; les autres, convaincus par l'expérience de tous les siècles, qu'il n'y a point de cadastre là où il n'y a point de parcellaire, demandent que les principes généraux du cadastre actuel ne soient pas changés.

Tout homme sans prévention se rangera volontiers de cet avis, et pour cela il n'est besoin que de jeter les yeux sur ce qui s'est fait chez les diverses nations, pour l'exécution des cadastres.

Le *cens* des Romains était un cadastre parcellaire. Je n'en donnerai pour preuve que ce passage de Lactance qui m'a été communiqué et que j'ai vérifié depuis.

« *Agri glebatim metiebantur, vites et arbores*
 » *numerabantur, animalia omnis generis scri-*
 » *bebantur, hominum capita notabantur.* »

Le grand cadastre d'Angleterre (*Doomsday-Book*) était aussi un parcellaire. Conçu par Alfred-le-Grand vers l'an 880, il fut ordonné en

1081 par Guillaume-le-Conquérant , et exécuté en six années par des commissaires nommés à cet effet ; lesquels étaient accompagnés *de jurés pris sur les lieux*. Ce monument que Hume regarde comme le *morceau d'antiquité le plus précieux que possède aucune nation*, est encore conservé dans les archives de l'Echiquier.

Les cadastres du Milanais , de la Savoie , du Piémont , de la Suisse et de la Bohême , étaient aussi des parcellaires.

En France , on fit long-temps des vœux pour l'exécution d'un cadastre général. C'est une idée qui remonte jusqu'au treizième siècle. Mais plus le peuple en sentait le besoin , plus l'intérêt particulier y mettait d'obstacles.

Quelques provinces cependant parvinrent à se donner des cadastres. De ce nombre sont le Dauphiné , le Languedoc , la Haute-Guyenne , etc. , qui , étant régies par le droit romain , avaient laissé prendre moins d'empire aux institutions féodales , et avaient conséquemment moins de difficultés à vaincre.

La révolution ayant détruit les privilèges qui s'étaient opposés si long-temps à l'exécution d'un cadastre général , l'assemblée constituante s'empressa de revenir à ce projet , qui fut bientôt érigé en loi , par décrets des 20 août et 16 sep-

tembre 1791 , sanctionnés par le Roi le 23 septembre de la même année.

Malheureusement les troubles civils et l'émission du papier-monnaie firent ajourner les travaux jusqu'en 1802 , où le gouvernement effrayé de la dépense et du temps qu'exigerait une si vaste entreprise , essaya de la remplacer par l'arpentage , par masses de culture , de quelques communes dans chaque arrondissement.

Tel était l'objet de l'arrêté des consuls du 12 brumaire an XI , et qui fut , l'année d'après , étendu à toutes les communes de la France.

C'est ce dernier projet que les économistes voudraient ressusciter ; comme si les tentatives faites par le gouvernement pendant cinq ans (de 1802 à 1807) , n'avaient pas démontré que ce mode est impraticable.

On fit un appel aux géomètres pour l'arpentage qui venait d'être ordonné ; il s'en trouva un assez grand nombre ; mais quels étaient ces géomètres ? qui les avait formés ? quelle confiance devaient-ils inspirer ? Telles sont les premières questions que l'on aurait dû se faire , et ce sont précisément celles dont on s'occupa le moins.

Je ne crois pas hors de propos de jeter quelque jour sur ces questions. Faire connaître quels moyens d'exécution on s'était préparés , ce sera dire quel succès on devait attendre.